

Société d'Histoire Naturelle.—L'Assemblée annuelle de cette Société a eu lieu Mercredi au soir, anniversaire de son établissement, sous la présidence de l'hon. Louis GUGY. L'élection des officiers pour l'année suivante s'est faite par ballote, et les messieurs suivants ont été élus:

Président,	L'hon. Toussaint POTIER,
Premier Vice-Président,	Capitaine R. S. PIPER, R. E.
Second " do.	John FLEMING, écr.
Troisième " do.	Jules QUESNEL, écr.
Secrétaire Correspondant,	A. F. HOLMES, M. D.
Secrétaire Régistrateur,	J. STEPHENSON, M. D.
Trésorier,	Mr. Henry CORSE.
Libraire et Gardien du Musée,	Mr. H. CUNNINGHAM,

Conseillers, MM. Benjamin HOLMES, le Dr. W. BELIN, G. J. VALLEE, M. D.; W. HEDGE, T. A. BEGLEY.

Après l'élection des officiers pour l'année suivante, le Secrétaire Correspondant a présenté à la Société une lettre cachetée qui accompagnait l'essai recommandé pour la médaille de prix, à la dernière assemblée, et intitulé: *A brief and popular sketch of the forest trees of Lower-Canada*, et il se trouva que William SHEPPARD, écuyer, de Woodfield, Québec, était l'auteur de cet écrit, et la Société lui a en conséquence adjugé la médaille, qui lui sera présentée, après qu'il y aura été gravé une inscription convenable.

Le comité auquel avaient été référés trois des essais offerts pour la concurrence, a rapporté désavantageablement quant à deux d'entre eux, mais a recommandé qu'il fût accordé une médaille à l'auteur du troisième, désigné comme un traité bien travaillé sur le chanvre, et rempli de renseignemens précieux sur la culture de cette plante, &c. La lettre ayant été ouverte, il parut que le colonel COVERT, de Cobourg, dans le Haut-Canada, était l'auteur de ce traité, et la Société a ordonné que la médaille fût présentée à ce monsieur, après avoir reçu l'inscription convenable.

M. PERRAULT:—Ce monsieur, dont le zèle pour l'éducation est déjà connu de tout le monde, non seulement par la part qu'il a prise à l'établissement de plusieurs institutions d'éducation élémentaire, qui prospèrent maintenant, mais aussi par l'établissement à ses propres frais d'une maison d'école dans le faubourg St. Louis, vient de se faire un nouveau titre à la reconnaissance de ses concitoyens par l'érection d'une nouvelle maison d'école pour les filles, dans le même endroit. La bénédiction de ce nouveau bâtiment eut lieu mardi dernier, en présence d'une réunion nombreuse. La contenance de la maison